

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 24 mai 2011

Présents : Mme Coquillion Françoise, M. Péchard Christian, Mme Brochot Noële, M. Cancela Jany, M. de Romefort Alain (*arrivé à 20h*), Mme Cinquin Catherine, Mme Gardette Natacha, Mme Chambon Martin Mireille
M. Labruyère Alain, M. Laissus Frédéric

Absents : M. Auclair Jean Paul, Mme Desplace Annick.

Excusée : Mme Garon Ghislaine.

Secrétaire de séance : Mme Chambon-Martin Mireille

Madame le maire fait distribuer le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal et demande aux conseillers de bien vouloir l'excuser pour ce retard, en précisant qu'il sera soumis à approbation lors de la prochaine réunion.

Informations

- Madame le Maire souligne la présence en réunion de Mademoiselle Perrine Perrault qui succède à Madame Marie-Andrée Labruyère dans les fonctions de secrétaire de Mairie. Un tour de table est effectué pour que chacun se présente.
- Mme le maire informe des nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie. Comme indiqué sur le flash infos, ces horaires d'ouverture, effectifs depuis le 9 mai dernier, sont le lundi de 13h30 à 16h00, le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 13h30 à 18h, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h30. Augmentés de 2 heures et répartis de façon plus adéquate sur la semaine, ils permettent désormais une ouverture le lundi. Il est précisé que les rendez-vous sont toujours possibles le samedi matin comme les autres jours. Madame le Maire donne lecture du courrier de M. Audard concernant les changements d'horaires de la mairie notamment la suppression du samedi matin.
- Madame le Maire donne lecture du courrier de la Poste informant du retrait de la boîte aux lettres à la "Haute Ronze" depuis début mai.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les fiches et le rapport annuel 2010 sur la qualité des eaux ont été reçus de l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes (ARS) et qu'ils sont consultables en mairie.
- Madame le Maire donne lecture de la réponse adressée par M. Claude Joubert, Président du SIAMVA, aux habitants de "Les Bulliards" concernant leur raccordement à la station d'épuration de Ponchon et au lancement du travail de diagnostic.

Voirie - Produit des amendes de police 2011 - Travaux complémentaires

Mireille Chambon-Martin rappelle que, lors de la réunion du Conseil Municipal du 15 avril, il avait été décidé de déposer un dossier au titre des amendes de polices 2011 pour un aménagement sécurisé au carrefour de la Croix Blanche pour un montant de 2 000 € HT.

Elle informe qu'il convient de compléter ce projet en matérialisant un îlot central surélevé et propose au Conseil Municipal de compléter le dossier amende de police 2011 par l'ajout de ces travaux complémentaires consistant à aménager un dôme franchissable, ce qui porterait l'aménagement total à 4 500 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 9 voix "pour" et 1 abstention (*A. de Romefort arrivé au moment du vote*), d'accepter la réalisation des travaux d'aménagement du carrefour de la Croix Blanche tels que présentés pour un montant de 4 500 € HT et sollicite auprès du Conseil Général l'attribution d'une subvention au titre des amendes de police 2011. Ce dossier se substituant à la première demande.

Finances

- Jany Cancela informe les membres du Conseil que le Receveur de la Trésorerie de Beaujeu demande d'admettre en non valeur un droit de place concernant un montant de 3 € qui ne peut être encaissé depuis 2008.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de passer cette somme en perte et profit.

- Madame le Maire indique que le sujet sur les décisions modificatives est sans objet.

Urbanisme

Noële Brochot rappelle la possibilité d'exercer un droit de préemption sur les fonds de commerce instituée par le Conseil Municipal et présente une demande concernant la vente du fonds de commerce de l'Auberge Vigneronne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de ce fonds de commerce.

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Madame le Maire informe du courrier de Monsieur le Préfet concernant la proposition de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale dans le département du Rhône. Il est ainsi envisagé de regrouper différentes communautés de communes. Ce projet, élaboré par une commission créée pour étudier le territoire, a été soumis aux Présidents de ces structures intercommunales.

En ce qui concerne la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu, il est donné lecture de la délibération prise lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 avril 2011 par laquelle le Conseil communautaire affirme sa position de conserver sa configuration actuelle en précisant que toute demande d'adhésion de nouvelles communes pourra être étudiée.

Madame le Maire informe que ce sujet est abordé ce soir mais que les Conseillers Municipaux devront délibérer sur ce sujet avant fin juillet. Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale sera transmis aux Conseillers avec la délibération du Conseil Communautaire du 19 avril 2011.

Madame le Maire indique qu'une rencontre a eu lieu entre élus de la CCRB et ceux de la Communauté de Communes du Haut-Beaujolais. Une autre est prévue entre élus de la CCRB et ceux de la Communauté de communes Beaujolais Val de Saône.

Le dossier sera à l'ordre du jour de la prochaine séance de Conseil Municipal.

Commissions communales et intercommunales

Bâtiments

Alain Labruyère informe que, suite à la demande de rendez-vous de Mme Devinant et Mme Descroix, au sujet de la micro-crèche, ils se sont rencontrés le 17 mai dernier. La demande de l'Association porte sur la réalisation d'une cour extérieure côté parking de l'église et la mise à disposition du bureau qui est actuellement utilisé comme salle de réunions et ponctuellement comme salle de catéchisme. Les personnes responsables du catéchisme seront consultées.

Alain Labruyère précise qu'il s'est renseigné auprès des Architectes des Bâtiments de France car la micro crèche est située dans le périmètre de la Grange Charton. Les ABF lui ont demandé de constituer un dossier comprenant des photos. Le délai de réponse des ABF pourra être long car la personne qui s'occupe de ces dossiers n'est présente que les jeudis et n'a plus de secrétaire. Alain Labruyère demandera à Mesdames Devinant et Descroix de prendre en charge la constitution de ce dossier en tenant compte de la réglementation des ABF, du POS de la commune et de la PMI. L'association de la micro crèche a informé Alain Labruyère qu'elle participerait financièrement au montant des travaux.

Alain Labruyère informe le Conseil qu'un appel d'offres sera lancé pour le sablage et la peinture du portail de l'école ainsi que pour la peinture de l'encadrement et des portes des nouvelles ouvertures intérieures.

Tourisme

Noële Brochot informe le Conseil que des plaquettes sur les sentiers pédestres ont été élaborées. Madame le Maire informe que ces plaquettes, commandées en 1 000 exemplaires et préparées par les services de la CCRB, sont prêtes et que Monsieur Jean-François Gaudet les récupéraient ce jour à Beaujeu. Elles seront déposées à l'office de tourisme de Beaujeu, de Fleurie, au Caveau du Cru Régnié et à la Terrasse de Chiroubles. Des plaquettes seront disponibles en mairie pour les gîtes et chambres d'hôtes.

Les plaquettes d'informations sur l'église feront l'objet d'un retraitage en photocopies.

Lors du précédent mandat des documents anciens sur l'église de Régnié-Durette avaient été restaurés. Noële Brochot informe que ces documents d'archives pourraient être dupliqués et plastifiés en vue de les exposer dans l'église pour que les touristes puissent en prendre connaissance.

Voirie

Christian Péchard donne le compte-rendu de la réunion de la commission voirie réunie le 24 avril pour faire le tour des voies communales afin de définir les besoins et les priorités pour les travaux à venir.

Commerce

Catherine Cinquin informe qu'une réunion de la commission s'est tenue fin avril.

Elle annonce l'attribution de la subvention sollicitée dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour le multiservices soit 78 759 €.

Catherine Cinquin précise qu'elle souhaite lancer la consultation de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du multiservices.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Ardières

Jany Cancela informe que le contrat d'affermage du SIEVA avec la SDEI arrive à échéance et que le SIEVA étudie différentes formules pour le renouvellement de ce contrat.

Questions diverses

Alain Labruyère souhaite connaître l'avancement de la clôture du jardin de l'école. Mireille Chambon-Martin explique que les ABF ont donné un avis favorable mais avec une clôture installée sur l'arrondi du muret côté église. Elle est en attente d'un devis complémentaire des établissements Girardot depuis fin avril mais n'a toujours rien reçu à ce jour. Dès réception de ce devis, les travaux pourront être lancés.

Alain Labruyère informe qu'il faudrait rehausser le compteur d'eau de la salle espace loisirs pour en faciliter la lecture. Il précise également que le tarif du ménage appliqué lors de la location des salles serait à revoir à la hausse car la remise en état de propreté des lieux n'est pas faite correctement. Les salles devraient être propres au moment de la restitution des clés, ce qui n'est pas toujours le cas.

Noële Brochot informe que les arrosoirs du cimetière ont été volés. Elle signale également que des plantes ont été arrachées dans les 2 cimetières.

Mireille Chambon-Martin souhaite faire paraître dans le bulletin un article sur l'emplacement matérialisé situé à proximité de l'entrée de l'école et destiné au bus scolaire. Elle signale que ce stationnement réservé n'est pas libre aux horaires d'entrée et de sortie des élèves suite au stationnement gênant de certains parents d'élèves, ce qui l'oblige à s'arrêter sur la route.

Alain de Romefort informe qu'il y a actuellement une réunion sur la Charte de Fontevault et que des idées intéressantes sont à récupérer.

Jany Cancela donne quelques informations suite à l'assemblée générale du Club de Tennis le 13 mai. Le nombre de licenciés a baissé mais les jeunes sont plus nombreux. Les terrains de la commune n'étant pas sécurisés, le Club de Régnié-Durette a demandé que leur tournoi de juillet ait lieu à Lantignié. Une fois les terrains rénovés, le tennis club souhaiterait organiser un partenariat avec l'école. Le budget du Club de tennis est équilibré sans subvention de la commune.

Jany Cancela informe que la mairie et la famille Taconet procèdent à un échange de terrains, le découpage a été fait par un géomètre. La mairie est en attente du relevé afin de faire une proposition à M. et Mme Taconnet.

Jany Cancela annonce que la « Porte Ouverte » de l'ex propriété Chervet aura lieu vendredi 27 mai de 18h à 20 h. Jany Cancela s'occupe de l'organisation avec d'autres conseillers.

Mireille Chambon-Martin souhaite qu'une possibilité d'augmenter l'amplitude horaire entre la commune de Régnie-Durette et Lantignié lors des défilés soit étudiée. Une demi-heure pour le défilé est un temps trop court. Madame le maire indique qu'elle contactera les maires des communes de Quincié-en-Beaujolais et Lantignié ainsi que la responsable de l'Harmonie et le chef du casernement des sapeurs-pompiers pour trouver une solution satisfaisante pour chacun.

Madame le maire informe le Conseil qu'un article paraîtra dans le bulletin concernant les formalités de déclarations de buvette. Celles-ci devant vraisemblablement être effectuées 3 semaines avant la date de la manifestation.

Madame le maire confirme l'appel téléphonique d'un administré en mairie signalant la disparition de plantes sur une pierre tombale au cimetière du bourg.

Alain de Romefort demande pourquoi les horaires ont été modifiés le samedi. Madame le Maire répond que le sujet a été évoqué avec les Conseillers en début de séance et rappelle ce qui a été dit.

Madame le Maire lève la séance à 21h30.

-=-=-=-=-